



Procès-verbal

Bureau Directeur téléphonique du 12 août 2011

Présents : BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : SCARSI Claude, JACQUET Michel, GARCIA François.

Excusés : BECCIA Evelyne, DEMETZ Jean-Paul, SAURINA Patricia, MANOUVRIER Alexis, BANA Philippe.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h depuis le siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur valide le PV du 5 Août 2011.

Le Bureau Directeur valide les implantations définitives des rencontres de l'équipe de France masculine : France/Slovaquie le jeudi 3 novembre 2011 à Limoges (organisation Ligue du Limousin) et le samedi 5 novembre 2011 à Boulazac (organisation Ligue d'Aquitaine) et France/Suisse le jeudi 5 avril 2012 à Chambéry (organisation Ligue Dauphiné Savoie) et le samedi 7 avril 2012 à Montbéliard (organisation Ligue de Franche-Comté).

S'agissant du dispositif indemnitaire des arbitres du G1, le Bureau Directeur valide les propositions faites par le groupe de travail autour de Jacques BETTENFELD, Alain KOUBI, Francis SEREX et François GARCIA, liées à la fois au respect de la Convention liant la FFHB et la LNH et à l'aménagement nécessaire suite aux observations des derniers contrôles. En attente de la réponse définitive de la LNH et de l'UCPH pour mercredi 17 août et de l'accord obtenu lors des discussions avec les représentants de groupe G1, le Bureau Directeur apprécie le travail effectué qui s'inscrit dans la durée, la prise en compte des frais réels lors des déplacements des arbitres qui officieront en LNH, première étape d'une généralisation de ce processus. Les résultats de ces propositions constitueront le cadre réglementaire applicable en LNH dès 2011/2012 et seront, à ce titre, publiés dans le Guide financier.

Le Bureau Directeur valide le déplacement d'Arnaud MAYEUR auprès des Ligues de Martinique, Guadeloupe et Guyane dans le cadre d'une formation à Gest'hand et de la mise en place de la feuille de match électronique sur ces territoires. Un déplacement à la Réunion et à Mayotte sera aussi organisé dans le cadre du budget prévu à cet effet avant la fin 2011.

Jacques BETTENFELD rappelle le calendrier des procédures de conciliation en ce qui concerne les clubs de Mende (refus d'accession en N3M) et d'Arvor (interdiction de coupe d'Europe), dont les audiences sont programmées le 24 Août 2011.

François GARCIA alerte le Bureau Directeur sur les limites des dotations actuelles de l'IHF ou l'EHF aux nouveaux arbitres appelés à officier sur les compétitions internationales, pour lesquelles adidas est le partenaire équipementier exclusif.

D'autre part, il souhaite être associé et informé des interventions de la FFHB auprès des instances et compétitions internationales.

Brigitte VILLEPREUX évoque les Jeux du Pacifique qui vont se dérouler dans les prochaines périodes pour lesquelles le handball n'est pas associé, elle pense que le beach pourrait être un moyen intéressant d'associer les territoires du Pacifique aux événements de cette partie du monde. Joël DELPLANQUE rappelle que le processus de membres associés obtenus lors du dernier congrès de l'IHF doit permettre de développer nos pratiques sur tous les territoires sous des formes propres à chacun. Il est souhaitable que les dossiers demandés dans ces circonstances soient le plus rapidement transmis à la FFHB pour instruction auprès de l'IHF.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général